



Procédure d'appel pour appel

Par Axelle2024

Bonjour,
comment se passe une procédure d'appel lors d'un divorce ?

Si une décision a été prise par le juge pour les points A,B,C,D de litige. La partie 1 accepte le jugement, la partie 2 fait appel des points A et B.

La partie 1 peut faire appel également si j'ai bien compris, par exemple sur le point D et répondre sur A,B.

Est-on reparti pour la valse des conclusions ? Comment cela se passe-t-il ?

Merci de vos retours !

Par kang74

Bonjour

C'est tout à fait cela .

L'autre partie en profite pour faire un appel incident (tant qu'à faire à être obligé de payer un avocat, c'est très souvent le cas)

Et en attendant les mesures de l'ONC peuvent s'appliquer selon la portée de l'appel .

Enfin, on peut accepter le principe de la rupture du mariage et ne pas être d'accord sur certains points .

Par de là, il faut toujours bien réfléchir avant de faire appel avec l'aide de son avocat .

Par Axelle2024

merci beaucoup pour votre réponse.
bonne semaine